

CONCOURS 2026
FICHE DE POSTE**Responsable d'équipe « infrastructures système »**

ETABLISSEMENT : Université de Lorraine
SERVICE ou U.F.R. : Direction du Numérique / Sous-direction Infrastructures & Services
VILLE : Nancy

AFFECTATION MULTI-SITES POUR L'AGENT : OUI / NON (l'agent exerce son activité *a minima* sur 2 sites distincts)

IDENTIFICATION DU POSTE

Nature du concours : interne

Corps : ITRF : IGR

Branche d'Activité Professionnelle (BAP) : E

Emploi-type de rattachement (REFERENS) : Chef de projet ou expert en infrastructures – E1B42

Catégorie (CATEGORIE : A, B ou C) : A / B / C

Numéro de poste (obligatoire): 27509B

Encadrement : OUI / NON

Si oui, préciser le nombre d'agents encadrés et leur répartition par catégories :

- Encadrement direct : 7 A / B / C
- Encadrement indirect : A / B / C

PRESENTATION GENERALE**Description de la structure d'affectation :**

La Direction du Numérique (DN) de l'Université de Lorraine participe à la définition de la stratégie numérique de l'établissement. Elle assure la maîtrise d'œuvre des actions et des projets SI qui en découlent. Elle fait remonter les besoins des usagers et veille à la sécurité du Système d'Information de l'université. Présente dans tous les domaines du numérique, elle accompagne au quotidien, dans leur utilisation des services numériques, 62 000 étudiants et 7 000 personnels répartis sur 49 sites.

La sous-direction infrastructures & Services regroupe les missions d'architecture, d'administration et de sécurisation des infrastructures numériques de l'Université de Lorraine en prenant en compte la nécessaire continuité des services. Les infrastructures se composent de serveurs de virtualisation, des dispositifs de stockage et de sauvegardes, des réseaux de campus, du réseau régional Lothaire, des infrastructures de liens sécurisés (VPN) et de l'infrastructure wifi. Cette sous-direction a également en charge les équipements de téléphonie/visioconférence, ainsi que l'hébergement des équipements numériques au sein du datacenter. Les principaux services assurés par la sous-direction sont la messagerie, les listes de diffusion, l'annuaire (LDAP) et les services centraux d'authentification (CAS, Shibboleth, radius, ...), les plateformes d'enseignement à distance (plateforme Moodle) ainsi que les sites WEB (~450).

La sous-direction assure également la prolongation du réseau national Renater en Lorraine : elle opère le réseau d'accès Lothaire, au bénéfice de la communauté de l'ESRI et de ses partenaires (Université, Rectorat, CNRS, INRIA, INRAE, CHRU, CROUS, CEA Tech, INSEE, grandes écoles ...)

Description du poste :

Placé sous l'autorité du sous-directeur des Infrastructures & Services de la Direction du Numérique, le responsable d'équipe dirigera les personnels en charge de l'évolution et du maintien en bon fonctionnement des infrastructures systèmes, réseaux et télécommunications et des services associés. Il devra être force de proposition concernant les évolutions en tenant compte des aspects techniques et des priorités de l'université.

L'équipe concernée a notamment en charge les services suivants : listes de diffusion, sauvegarde, supervision, stockage distribué, serveur vidéo, plateforme d'hébergement WEB, l'outil de gestion et de délégation du service DHCP, ainsi que l'administration système et réseau du cluster de calcul haute performance EXPLOR. Elle participe aussi aux projets transverses de la Direction du Numérique, tel que la mise en place d'une plateforme PaaS.

DETAIL DES MISSIONS ET ACTIVITES**Activités principales (déclinées par missions/ thèmes dans la limite de 5):****Mission 1 : Mettre en œuvre et s'assurer du bon fonctionnement opérationnel des infrastructures et services placés sous sa responsabilité - A ce titre l'agent doit (activités) :**

- Élaborer et piloter le déploiement des infrastructures et des services en adéquation avec les besoins et les contraintes de l'établissement
- Assurer le respect des normes et processus définis dans le cadre du schéma directeur technique
- Contrôler la fiabilité des systèmes, la sécurité des données et définir les plans de secours
- Définir les moyens et les procédures pour garantir les performances et la disponibilité des infrastructures et des services
- Participer à l'administration des systèmes et services gérés par l'équipe
- Développement d'outils d'exploitation et d'interfaces de délégation pour les usagers
- Anticiper et proposer la définition et la mise en œuvre des évolutions des services sous sa responsabilité
- Intervenir en qualité d'expert dans les groupes de travail du domaine

Mission 2 : Organiser et gérer l'équipe en charge des moyens systèmes - A ce titre l'agent doit (activités) :

- Organiser et assurer la continuité des services
- Piloter le portefeuille projets de l'équipe
- Encadrer les ressources humaines

Mission 3 : Organiser les missions d'administration système et réseau du mésocentre de l'UL (EXPLOR) - A ce titre l'agent doit (activités) :

- Organiser et assurer la continuité des services de calcul
- Assurer le lien avec le directoire d'EXPLOR et son comité technique
- Participer aux réseaux métier du domaine

Activités associées :

- Assister, conseiller et proposer des évolutions au sous-directeur
- Assurer la veille technologique du domaine d'activité

COMPETENCES LIEES AU POSTE**Connaissances (limitées à 7)**

- Expertise des concepts et techniques d'architecture des réseaux, des systèmes et des systèmes d'information
- Connaissances approfondies de la sécurité des systèmes d'information et de la gestion des risques
- Connaissances des concepts et outils de développement d'applications web
- Connaissance des principales dispositions des marchés publics

Compétences opérationnelles (limitées à 7)

- Encadrer une équipe
- Animer un réseau / groupe de travail
- Maîtriser les techniques de conduite de projets
- Élaborer un cahier des charges

Compétences relationnelles (limitées à 7)

- Capacité de dialogue
- Créativité / Sens de l'innovation
- Capacité de décision

- Capacité de conviction
- Capacité à rendre compte à sa hiérarchie

TENDANCE D'ÉVOLUTION DU METIER

Il s'agit d'identifier les facteurs clés d'évolution des métiers puis de renseigner l'impact qualitatif sur le métier car il se déduit des facteurs clés retenus

Facteurs d'évolution connus du métier par le responsable hiérarchique direct :

Dans le cadre de la démarche GPEC d'établissement, cette rubrique vise à détailler succinctement, les facteurs d'évolution du métier connus en lien avec des changements par exemple liés à des progrès techniques spécifiques, de nouvelles réglementations, la mise en place de nouveaux outils de gestion, etc.

- Prise en compte de la mutualisation des infrastructures et de l'industrialisation des activités d'exploitation informatique (intégration de plus en plus fine dans les démarches de type processus)
- Prise en compte de l'éco-responsabilité
-

Impacts éventuels sur le métier, les missions et/ou compétences de l'agent connus par le responsable hiérarchique direct :

En lien avec les facteurs d'évolution du métier, cette rubrique vise à anticiper les nouvelles activités et les compétences associées qui seront requises à moyen terme pour mener à bien les missions.

- Évolution des services vers des architectures « cloud »
- Importance de la veille technologique
- Formations aux techniques de management et à la prévention des risques psycho-sociaux

PERIMETRE DU POSTE - RELATIONS FONCTIONNELLES

- Travail plutôt seul
 Travail plutôt en équipe
 Travail régulièrement au contact du public / des usagers

Partenaires (internes/externes)

Partenaires internes fonctions, structures ou services (limités aux 3 principaux)

<i>Liens avec d'autres postes ou services</i>	<i>Nature du lien (travail collaboratif et journalier / échange hebdomadaire/ mensuel, collaboration ponctuelle)</i>
Usagers des services et équipes DN	Travail collaboratif et régulier
Autres directions centrales	Collaboration ponctuelle

Partenaires externes :

<i>Liens avec d'autres partenaires de l'UL</i>	<i>Nature du lien (travail collaboratif et journalier / échange hebdomadaire/ mensuel, collaboration ponctuelle)</i>
Fournisseurs	Échange hebdomadaire/ mensuel
Autres établissements	Travail collaboratif

INDEMNITES SPECIFIQUES LIEES A LA FONCTION :

Fonction reconnue par l'établissement comme ouvrant droit à la NBI : Oui Non

Si oui, précisez le nombre de points attribués à la fonction :

IPAGE : Oui Non

Si oui, à quel titre :

TENDANCE D'ÉVOLUTION DU POSTE

Facteurs d'évolution connus du poste par le responsable hiérarchique direct :

Impacts éventuels sur le poste, les missions et/ou compétences de l'agent connus par le responsable hiérarchique direct :

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984